

ASSEMBLEE GENERALE de l'ANAFORCAL

Jeudi 27 avril 2017

Procès verbal

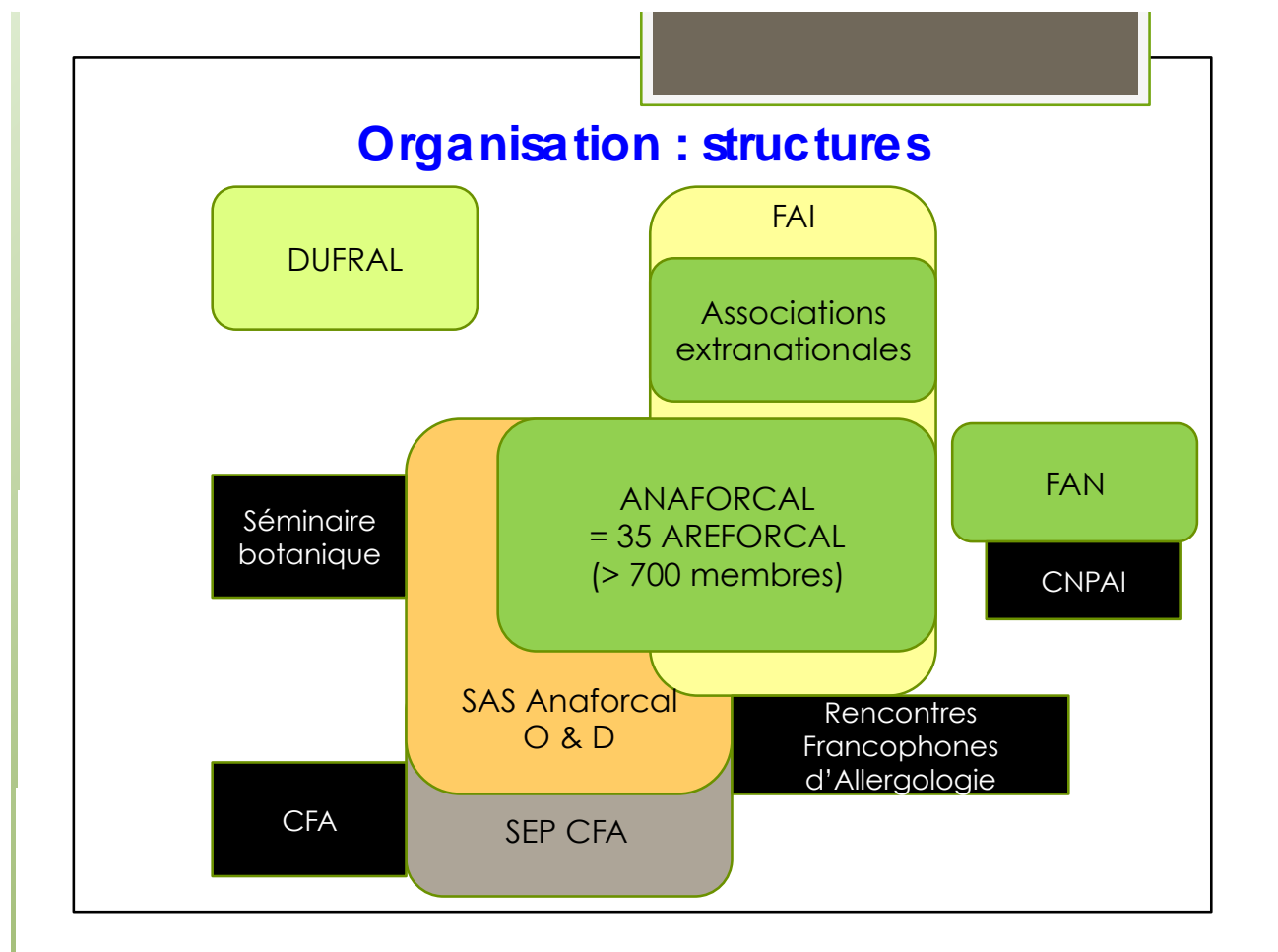
L'Assemblée Générale de l'ANAFORCAL s'est tenue le jeudi 27 avril 2017, de 17h30 à 18h30, au Palais des Congrès de Paris à l'occasion du douzième Congrès Francophone d'Allergologie.

20 membres sont présents.

Jean François Fontaine a débuté la réunion par un exposé du bilan d'activité et des perspectives de l'ANAFORCAL Agnès Cheynel, trésorière, a ensuite présenté le bilan financier.

Bilan d'activité présenté par Jean-François Fontaine

1. Organisation : structures :



L'organisation est composée de différentes structures.

➤ **ANAFORCAL :**

Les associations régionales francophones au nombre de 35, représentent 700 membres. Son président est Jean François Fontaine. Elle mène des actions de FMC et de DPC : création de programmes de DPC et de celui du SBA, elle élabore et coorganise le programme du CFA avec la SFA (SEP).

➤ **Fédération ANAFORCAL Internationale : FAI**

Elle regroupe des associations francophones extranationales. Son président est Jean Pol Dumur. Ses actions concernent l'organisation et le programme des Rencontres Francophones.

➤ **La SAS : ANAFORCAL Organisation et développement :**

C'est une société anonyme simplifiée au capital de 50 000 euros. Ses actionnaires sont l'ANAFORCAL et la FAI. Son président est celui de l'ANAFORCAL : Jean François Fontaine. Son comité de direction est composé de Jean François Fontaine, Agnès Cheynel, Jean Pol Dumur, Bruno Girodet. Son rôle est de gérer toutes les activités d'organisation de congrès : CFA, Rencontres Francophones et Séminaire Botanique. La constitution de la SAS limite la responsabilité financière des dirigeants de l'association au capital social de la société, alors que si les activités étaient gérées directement par l'association, ils en seraient directement responsables sur leurs biens propres.

➤ **La FAN : Fédération ANAFORCAL Nationale :**

C'est une fédération qui a été créée pour représenter les associations régionales (AREFORCALS) au CNPAI (écriture des recommandations) et dont le président est Jean Charles Bonneau. Le CNPAI représente les allergologues (16 représentants) et les immunologistes (12 représentants) auprès de l'HAS. En 2018, il est prévu que l'AG de la FAN et le CA de l'ANAFORCAL soient associés.

➤ **Le DUFRAL :**

C'est une association de loi 1901 indépendante. Elle est soutenue par la FAI, l'ANAFORCAL et les autres associations francophones.

2.Organisation : Bureau :

JF. Fontaine : président (direction, organisation, représentation)

A. Cheynel : trésorière (comptabilité)

C.Pasquet : trésorière adjointe (facturation DPC)

F. Louis-Donguy : secrétaire générale (CR CA et AG, gestion des membres et associations)

V.Liabeuf : secrétaire adjointe (aide à la gestion des membres et des inscriptions au DPC)

P. Grave : responsable pédagogique (ateliers, réunion cadres, méthodologie DPC)

J. Lévy et F. Wessel : responsables pédagogiques cooptés (ateliers, réunion cadres, méthodologie DPC)

I.Sullerot : responsable DPC (ANDPC : veille et échanges, dossier ODPC, programme)

C.Pasquet et V. Liabeuf : DPC adjoints (programmes, gestion des sessions, Elsevier)

C.Delebarre- Sauvage : revue Allergologie Pratique (contenu, publicités, édition numérique)

E. Citadelle et R. Gaussorgues : communication (AnaforNews, contenu site web et webmaster)

C.Mailhol : site web (mise en ligne du contenu, technique, liens Elsevier)

J. Birnbaum (coopté), **M. Miguères**, **C. Delebarre**, **D. Vervloet** (coopté) : conseil scientifique

La secrétaire administrative est **Marie Ernst Bastian** : secretaire.anaforcal@yahoo.fr

3. Organisation : Conseil Scientifique :

Il est responsable des programmes scientifiques de DPC et de l'attribution de bourses à de jeunes allergologues dans le cadre de la recherche effectuée à l'étranger.

Sa composition est la suivante :

- Joëlle Birnbaum
- Christine Delebarre-Sauvage
- Claire Mailhol
- Michel Miguères
- Etienne Beaudouin
- Dominique Sabouraud
- Joanna Vitte

4. Organisation : administration :

Le siège social a été transféré à Reims. Une déclaration d'activité d'organisme de formation a été faite auprès de la DIRECCTE Champagne-Ardenne.

Le secrétariat, commun avec la SFA, est représenté par **Marie Ernst Bastian** :
secretaire.anaforc@yahoofr

5. BILAN :

➤ **DPC :**

- **Agrément :**
 - ✓ Agrément en 2013, puis suspension, puis dossier de recours ...
 - ✓ 15 décembre 2015 : agrément pour cinq ans (n° 2928)
 - ✓ Suite au remplacement de l'OGDPC par l'ANDPC, nécessité de dépôt d'un nouveau dossier en décembre 2016
 - ✓ Demande de précisions le 14 avril 2017 au sujet des DLI.
- **Programmes 2016 :**
 - ✓ Diagnostic d'une hypersensibilité aux bêta-lactamines
 - ✓ Diagnostic moléculaire d'une hypersensibilité aux légumineuses et/ou aux fruits à coque
- **Inscriptions :** 19 associations et 184 médecins

➤ **DOSSIER DE SPECIALITE :**

- **L'ANAFORCAL est membre de la FFAL.**
 - ✓ Elle a participé aux échanges, réflexions et réunions téléphoniques de la fédération.
- **Mobilisation au mois de novembre 2015 suite au refus de la CNEMMOP de créer le DES d'Allergologie et d'Immunologie Clinique :**
 - ✓ Echanges de mails avec le Professeur Schlemmer et conseillers
 - ✓ Mobilisation des AREFORCALS
 - ✓ Participation active aux réflexions de la FFAL et soutien aux actions communes initiées
- **Création du DES d'Allergologie dans le cadre d'un CO-DES avec la médecine interne**

➤ **Onzième CFA avril 2016 :**

- 2524 participants dont 2044 médecins et plus de 30 % d'Européens, Maghrébins et Africains.
- Fil rouge : l'Allergie au fil des saisons
- Journée de recherche en immunologie et cas cliniques du JEAMA le mardi
- Session consacrée aux infirmières et assistantes en allergologie
- 24 ateliers ANAFORCAL avec fort taux de remplissage et de satisfaction
- 2 ateliers consacrés à la formation des cadres de l'ANAFORCAL

Et douzième CFA avril 2017...

➤ **15 me Séminaire Botanique :**

- Il a eu lieu à Reims en mai 2016
- Le thème : Flore de Champagne
- En partenariat avec ALK-Abello et Mundipharma
- 50 participants- parcours encadré par 3 botanistes
- Très haut indice de satisfaction
- Intérêt scientifique, originalité et convivialité

➤ **Séminaire des cadres ANAFORCAL :**

- Il a eu lieu à Paris à l'hôtel Mercure Porte d'Orléans
- 65 participants
- Partenariat avec Pierre FABRE médicament
- 5 ateliers de formation pédagogique :
 - 2 ateliers pour francophones le vendredi matin : l'écriture du rapport, les techniques De recueil des besoins
 - 3 ateliers le vendredi après-midi : L'animation d'une présentation PowerPoint, Le rôle des intervenants d'un atelier, le Phillips 6x6
- Préparation des ateliers du CFA 2017

➤ **Réunion annuelle du bureau :**

- Elle a eu lieu à Lyon du 9 au 12 mars 2017
- Bilan et évaluation des actions passées
- Elaboration du programme d'ateliers du CFA 2018
- Bilan financier et arbitrages
- Organisation du DPC et accompagnement de la spécialité
- Point sur la revue, le site internet ...
- Réunion commune avec les représentants de la FAN au CNP d'Allergologie et Immunologie
- Réunion parallèle du bureau de la FAI et réunion commune des deux bureaux

➤ **Participations multiples :**

- **Activités de la FAI :**
 - ✓ 5 représentants titulaires : JF Fontaine, A Cheynel, E Citadelle, JP Dumur, B Girodet
 - ✓ 15 èmes Rencontres Francophones d'Allergologie : 12 au 15 octobre 2016 à Abidjan
- **CO du CFA :** JF Fontaine, A Cheynel, P Grave, B Girodet, JP Dumur
- **CA de la SFA :** JF Fontaine et C Delebarre (élue)
- **CS de la SFA et du CFA :** J Birnbaum, M Miguères
- **CA de la FFAL :** JF Fontaine, JM Devoisins

- **Groupe insectes** : J Birnbaum, B Girodet
- **Groupe APSI** : E Bloch-Morot
- **Journée Française de l'allergie** : R Gaussorgues
- **RNSA** : R Navarro et A Cheynel
- **CNPAI (FAN)** : JC Bonneau, M Castelain, E Bloch Morot, F Payot

➤ **Bourse ANAFORCAL de formation et/ou recherche clinique en mobilité à l'étranger :**

- En raison de difficultés de financement pour les internes, jeunes allergologues ou PH et pour les aider dans le financement d'un parcours de formation, l'ANAFORCAL a décidé de créer 2 bourses de 5000 euros
- Ceci permet un lien précoce avec les futurs MCU ou PU-PH professeurs d'allergologie
- Dossier de candidature : être membre de l'ANAFORCAL ou soutenu par une AREFORCAL
- Le jury de bourse est représenté par le Conseil Scientifique de l'ANAFORCAL
- Pour 2017, 4 dossiers ont été présentés : 2 ont été choisis et un 3 ème, exceptionnellement, en demi-bourse. Les heureux élus sont :
 - Sarah Saf : Induction de tolérance à l'arachide en pédiatrie dans le service Du Professeur Novac à NY :5000 euros
 - Jeanne Marie Perotin : Rôle du RGO dans l'asthme sévère : 5000 euros
 - Flore Amat : Multimorbités : 2500 euros, séjour de 2 mois à Barcelone

Soumis au vote de l'Assemblée Générale, le bilan présenté par Jean François Fontaine est approuvé à l'unanimité et quitus lui est donné.

Perspectives

1. Le CFA 2018 :

Il se tiendra à Paris, au Palais des Congrès, du 17 au 20 avril 2018. Son fil rouge sera « Allergie et médicaments ». 2500 participants sont attendus, avec 24 ateliers thématiques et 2 ateliers cadres. L'intégration de programmes de DPC sera effective par l'intermédiaire de 6 ateliers.

2. 16 me Séminaire Botanique :

Il se déroulera à Villars de Lans du 27 au 28 mai 2017. Le thème est : « De la plante au médicament ». 73 inscrits sont attendus dont 6 membres de l'AJAF (association des jeunes allergologues). Cette manifestation est soutenue grâce au partenariat avec ALK ABELLO. Il est néanmoins demandé une participation financière aux inscrits. Cet événement fait l'objet d'une déclaration au CNOM. Sa pérennité est à discuter en fonction des partenariats et de l'intérêt pour les allergologues.

3. Le DPC :

Une nouvelle équipe a été mise en place pour en assurer son fonctionnement : I Sullerot, C Pasquet, V Liabeuf, P Grave, J Levy, (JF Fontaine). Il est indispensable que sa promotion soit faite au sein des AREFORCALs. De nouveaux programmes vont être mis en ligne soit sur le mode actuel (audit en ligne, étape cognitive, réunion en région), soit avec de nouveaux formats : ateliers, réunions.

4. Séminaire des cadres ANAFORCAL :

Il est prévu à Paris en janvier 2018 à l'hôtel MERCURE Porte d'Orléans. 80 à 85 participants seront présents. Notre partenaire reste le laboratoire Pierre Fabre médicament. Son déroulement se fera sous forme d'une plénière et de 3 ateliers de formation pédagogique avec une matinée consacrée à la préparation des ateliers du CFA 2018.

5. Le CNPAI :

Il s'agit du Conseil National Professionnel d'Allergologie et Immunologie. Il a été créé en 2013. Son rôle est de représenter la discipline auprès des structures étatiques et sociales, d'établir les règles de bonne pratique et des recommandations, d'émettre des réflexions sur la spécialité (DES, FST), de proposer le choix des thèmes prioritaires de DPC, d'engager un débat sur la nomenclature ... Son CA est composé de 28 membres : 16 allergologues et 12 immunologistes.

Pour les allergologues, il y a 4 membres par structure : SFA, CFA, SYFAL, FAN en remplacement de l'ANAFORCAL car un ODPC ne peut pas en faire partie !

6. Fédération ANAFORCAL Internationale :

L'ANAFORCAL est fortement impliquée dans certaines activités de la FAI. Elle participe à l'organisation des prochaines Rencontres Francophones à Hammamet du 4 au 7 octobre 2017. Le thème sera « Allergie autour de la méditerranée ». Le site d'information de l'événement est : info@atuforcal.com.

Par ailleurs elle apporte son soutien au DUFRAL.

Soumis au vote de l'Assemblée Générale, les perspectives présentées par Jean François Fontaine sont approuvées à l'unanimité et quitus lui est donné.

Bilan financier 2016 présenté par Agnès Cheynel

Le bilan financier de l'activité 2016 de l'ANAFORCAL est présenté par Agnès Cheynel, trésorière, qui souligne qu'il a été établi par le cabinet d'expertise comptable et soumis à un commissaire aux comptes.

1. Synthèse de l'activité 2016 :

Le chiffre d'affaires cette année se monte à 228 900 euros en raison du rétablissement du DPC et des revenus qu'il a apportés à l'ANAFORCAL. Le montant des cotisations des adhérents est de 41 320 euros.

Les dépenses se chiffrent à 212 924 euros. Le résultat net est de 43 452 euros représentant le bénéfice restant. Un bilan virtuel a été établi entre le Passif et l'Actif :

- Actif au 31/12/2016: Immobilisations : 50 859 euros (savoir faire de l'ANAFORCAL), autres créances : 101 319 euros (avances faites à l'ANAFORCAL O&D), trésorerie : 268 531 euros (comptes courants, placements, livret A) soit **un total pour l'Actif de : 420 709 euros**.
- Passif au 31/12/2016: Fonds associatifs : 408 386 euros, dettes fournisseurs : 8096 euros, autres dettes : 4227 euros soit **un total pour le Passif : de 420 709 euros**.

L'association ANAFORCAL a donc une comptabilité saine car l'Actif est égal au Passif.

2. Du résultat à la trésorerie :

La trésorerie à l'ouverture est de 228 023 euros (ce sont les réserves dont les placements), la capacité d'autofinancement est de 43 783 euros, la variation du BFR est de 2273 euros. Au final, la trésorerie à la clôture de 2016 est celle comptabilisée pour un montant de 268 531 euros.

3. Les charges d'exploitation :

Elles ont augmenté de 106 % en raison du DPC (versements à Elsevier et aux associations régionales). Elles sont passées de 103 562 euros en 2015, à 212 924 euros en 2016 soit + 109 362 euros.

4. Les services extérieurs (cptes 62) :

Les dépenses ont donc augmenté en raison du DPC. 49 785 euros ont été reversés à Elsevier pour l'e-learning, les rémunérations d'intermédiaires et les honoraires (versements aux associations en raison du DPC, missions) se montent à 122 868 euros, le remboursement des frais de voyages et déplacements est de 27 595 euros (réunion des cadres en janvier et réunion du bureau en mars). Les autres dépenses sont représentées par les frais postaux : 167 euros, les services bancaires : 226 euros, les divers services extérieurs : 2020 euros. **Au total le montant des dépenses est de 212 664 euros.**

5. Impôts et Taxes :

Ils ont diminué en 2016 de 97 % : nous sommes passés de 1492 euros en 2015 à 44 euros en 2016. La cotisation foncière des entreprises ne nous a, pour l'instant, pas été réclamée. L'impôt sur les sociétés représente un montant de 11 739 euros.

6. Les frais de personnel :

Les frais de personnel représentent les chèques association versés à ceux qui sont à la retraite et qui travaillent pour l'association. Ils se montent à 2150 euros avec un taux de charge de 1685 euros. L'évolution est stable par rapport à 2015.

7. Résultat d'exploitation et résultat net :

Cette année, le résultat d'exploitation est de 53 225 euros soit + 167 % (+ 132 562 euros). En 2015 nous étions déficitaires de 79 336 euros.

Le résultat net après impôts se monte à 43 452 euros soit + 151 %, il était de - 85 327 euros fin 2015.

8. Remarque :

Il a été décidé de déclarer la FAN, représentée par toutes les AREFORCALS, de lui attribuer un siège social, un numéro d'agrément et chaque association lui versera une cotisation afin d'assurer ses frais de fonctionnement. Son président est Jean-Charles Bonneau.

En l'absence de questions supplémentaires, et après soumission du bilan 2016 au vote de l'Assemblée Générale le quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires, le président Jean François Fontaine clôture la réunion de l'Assemblée Générale.

Docteur Jean François Fontaine

Président

Docteur Frédérique Louis-Donguy

Secrétaire Générale